

Dispositifs modulaires d'aide en enseignement général et professionnel

Fiche informative sur l'action

Renseignements utiles

Académie : Poitiers

Nom et adresse complète de l'école ou l'établissement : LPR –UFA « Les Terres Rouges » rue Jean Moulin – BP 14 – 86 400 CIVRAY

Téléphone : 05 49 87 04 50

Fax : 05 49 87 04 09

Mél de l'école ou de l'établissement : ce.08600104@ac-poitiers .fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement :

Coordonnées du coordonnateur de projet : Catherine Chevalier PLP Lettres-Histoire – Lp Les Terres Rouges CIVRAY

Classe(s) concernée(s) ou niveau(x) concerné(s) : BEP

Discipline(s) concernée(s) : Toutes

Durée prévue de l'expérimentation : 4 ans

Expérimentation d'impulsion nationale, académique ou d'initiative locale

Le Résumé :

Pour répondre aux besoins de certains élèves qui n'ont pas suivi le cursus scolaire attendu dans une filière donnée, un groupe de sept enseignants volontaires s'organise dans l'année pour adapter l'enseignement dispensé.

Afin d'éviter les redoublements inutiles, les heures de cours qui ne seraient pas pertinentes au regard du niveau scolaire de ces élèves, les enseignants définissent, en début d'année scolaire, les besoins spécifiques pour proposer une aide différenciée. Les emplois du temps sont aménagés, les activités reprécisées avec un renforcement ou une diminution des heures d'enseignement général ou professionnel, des stages courts supplémentaires ciblés sont proposés ainsi que des heures de soutien individuel ou tout autre action qui paraît indispensable pour atteindre l'objectif : la réussite à l'examen préparé.

Il s'agit cette année d'élèves se présentant au BEP sans avoir suivi la 1^{ère} année de BEP. Ce pourrait être des élèves étrangers, handicapés, ayant déjà un diplôme proche, ayant un parcours scolaire inhabituel, décousu ...

Sélectionner les éléments-clés : ne garder que les éléments choisis et renseigner la dernière colonne sous forme de liste succincte.

STRUCTURES	CHAMP DE LA LOI	THEMATIQUES	TYPES DE DÉROGATION	ASPECTS NOVATEURS
Lycée professionnel	<p>L'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement</p> <p>L'enseignement des disciplines</p> <p>L'interdisciplinarité</p>	<p>Enseignement des disciplines</p> <p>Élèves à besoins spécifiques</p> <p>Evaluation</p> <p>Formation par alternance/ professionnelle/entreprise</p> <p>Filières d'accès aux diplômes et à l'enseignement supérieur</p> <p>Organisation pédagogique de la classe</p> <p>Organisation du temps scolaire, des horaires de cours, du rythme scolaire</p> <p>Prévention de l'illettrisme</p> <p>Réussite en seconde</p> <p>Socle commun et savoirs fondamentaux au lycée</p> <p>Sorties sans qualification/ Orientation</p>	<p>-Modification de la grille horaire des enseignements : afin de ne pas ajouter des heures de soutien, heures ajoutées ou retirées sur la grille horaire en enseignement général ou professionnel</p> <p>-Modification par rapport aux obligations horaires réglementaires : les heures de cours ne sont pas toujours assurées dans leur totalité</p> <p>-Modification des filières d'accès aux diplômes : modification du cursus (des élèves de CAP, ou de lycée général, passent en terminale BEP)</p>	<p>Aménagement de l'emploi du temps, parcours différencié en fonction du cursus et des besoins des élèves</p> <p>Positionnement régulier des élèves</p> <p>Evaluation différente si nécessaire</p>

Premier bilan de l'expérimentation

1/ la mise en œuvre de l'expérimentation :

- **les objectifs** : permettre à des élèves à profils spécifiques de réussir le BEP (reprise d'études, réorientation, poursuite d'études, prise en compte d'un projet personnel ...)
- **la description de la démarche** : en début d'année, étude des profils, et bilan de compétences après un positionnement. Le dispositif peut être revu et ajusté à tout moment de l'année.
- **les indicateurs choisis** :
 - les progrès des élèves qui doivent progressivement atteindre le niveau requis pour l'examen préparé
 - les objectifs à court terme, fixés chaque mois, doivent être atteints (ex : faire une semaine de stage en service chez un restaurateur pendant les vacances de Noël ; obtenir l'attestation de formation Prévention Secours Civique pendant les congés scolaires ; faire l'acquisition de tel savoir pour telle date ...)
 - la motivation de l'élève :
 - présence aux heures de soutien prévues « à la carte » selon les besoins de l'élève et en fonction des contraintes d'emploi du temps
 - aptitude à repérer ses manques ou faiblesses dans certaines parties du programme de l'enseignement général ou professionnel
 - participation au dispositif et adhésion de l'élève recherchée (initiatives concrètes ou demande d'aide)
 - in fine, la réussite à l'examen préparé

2/ les effets attendus (et inattendus...) chez les élèves et l'impact dans l'établissement

- **les effets attendus** : un suivi de qualité et adapté pour répondre au mieux aux besoins des élèves ; faire en sorte que le dispositif soit très ciblé et positif

-**les effets inattendus et l'impact dans l'établissement** :

- 2 élèves ont exposé, de façon positive, les particularités de leur parcours dans le journal du lycée ;
- Les élèves concernés sont bien intégrés dans les groupes classes qu'ils rejoignent : c'est parfois un enrichissement pour la classe. La mise en place d'un système de tutorat entre élèves et la communication qui a été proposée auprès de tous, en ce qui concerne le suivi de ces parcours atypiques, a permis aux différents groupes classes d'accepter sans problème les « différences » de ces élèves (emploi du temps différents et variables, savoirs manquants, évaluation parfois individualisée, soutien individualisé, élèves qui suivent les cours sur plusieurs niveaux... ..)

3/ les éléments facilitateurs :

- la dérogation accordée avec une certaine souplesse de la grille horaire ;
- des professeurs volontaires prêts à donner de leur temps ;

- un groupe de travail modeste en taille (plus souple, plus réactif) ;
- la confiance du chef d'établissement, qui exerce un rôle « facilitateur » (écoute, aménagement des emplois du temps..) ;
- la culture de l'établissement, qui a permis de faire évoluer la réflexion menée par l'équipe depuis plusieurs années sur le sujet

les freins :

- la non – adhésion éventuelle des familles
- le niveau grand débutant dans une ou plusieurs disciplines (en particulier en langue vivante)
- les semaines de stage non faites en 1^{ère} année
- le suivi des élèves qui font des stages pendant les vacances scolaires
- le nombre limité de postes de travail dans les cours pratiques

4/ le rôle éventuel d'une instance pédagogique dans le projet d'établissement (commission permanente, conseil pédagogique, conseils d'enseignement ...)

Le groupe se réunit une fois par mois et rend compte au chef d'établissement. Un ordre du jour est proposé. Tous les membres de l'équipe concernée sont invités.

Le groupe définit les besoins de chaque élève, liste les réponses qui vont être apportées. Une procédure évaluation/ remédiation se met progressivement en place au cours de l'année.

L'équipe s'intéresse aussi aux élèves en difficulté de lecture.

La concertation permet d'évaluer la progression, de valider les choix faits ou au contraire de les modifier.

5/ les modalités d'évaluation interne

Le rapport entre les moyens mis en œuvre, les ressources mobilisées et les résultats obtenus se fera en juin, après les examens.

6/ un premier bilan de l'action au vu des indicateurs choisis

- bons résultats en contrôles ponctuels en CCF pour 2 élèves
- évaluation très positive faite par les tuteurs de stage pour 2 élèves (des explications sont données aux tuteurs qui prennent en compte la situation de l'élève concerné)
- l'orientation future se dessine mieux pour chacun ; une réflexion est menée sur les potentialités de chacun, ses capacités et ses compétences
- deux élèves prennent confiance en eux, se forgent une meilleure image d'eux-mêmes. Ils parlent plus facilement de ce qu'ils font.

- un élève démobilisé en enseignement général (lettres-langue-math- technologie). La marche était-elle trop haute pour lui ?

7/ la poursuite ou la réorientation de l'expérimentation

L'expérimentation se poursuivra.

Le groupe prévoit notamment :

- ✓ de rédiger un document pour accompagner le livret scolaire au BEP, en cas de délibération du jury (pour décrire le parcours de l'élève dans le dispositif, avec ses acquis et ses manques)
- ✓ de proposer, dès juin, un premier diagnostic pour analyser quels sont les besoins de l'élève candidat et lui permettre ainsi de tirer pleinement profit du dispositif
- ✓ de modifier les termes du contrat de départ pour mieux préciser les conditions d'entrée dans le dispositif

8/ autres remarques

Une réflexion est engagée par ailleurs sur la prévention de l'illettrisme et la dyslexie ; des formations ont été suivies par deux professeurs de maths-sciences, l'ATP informatique et la documentaliste.